



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Journée nationale des proches aidants : une pétition pour soutenir financièrement les proches aidants**

[À Montréal, le 2 avril 2019] À l'occasion de la journée nationale des proches aidants du Canada, une pétition est lancée pour réclamer des mesures de soutien financier spécifiques afin de briser le cycle d'appauvrissement des personnes proches aidantes, dont le travail est invisible et non reconnu.

L'appauvrissement est une réalité vécue par trop de personnes proches aidantes. En effet, endosser ce rôle implique souvent de prendre en charge des dépenses de soins ou d'accompagnement. Au Canada, en 2015, selon la chercheuse Janet Fast, les proches aidants dépensaient en moyenne 7600\$ par année pour la personne aidée, peu importe leur revenu initial. Ces dépenses supplémentaires, souvent couplées à une baisse de revenu, conduisent près de 20% des personnes proches aidantes à vivre dans une insécurité financière permanente.

Pourtant, le travail réalisé par les personnes proches aidantes a une valeur économique et sociale très importante. En effet, si elles étaient payées au salaire minimum, le budget de la santé augmenterait de 11%. Si l'on devait remplacer les heures effectuées par les proches aidants, cela coûterait entre 4 et 10 milliards de dollars et il serait nécessaire d'embaucher 1,2 millions de professionnels à temps complet.

Cette pétition vise à réclamer du gouvernement des mesures qui contribueront à enrayer le cycle d'appauvrissement des personnes proches aidantes :

- Rendre le crédit d'impôt fédéral pour proches aidants remboursable
- Élargir les critères d'accès aux prestations d'assurance-emploi
- Mettre en place une allocation pour les proches aidants devant quitter leur emploi

En effet, le critère de « maladie grave » n'est pas déterminé clairement, mais pour beaucoup de proches aidants, des modifications provisoires à l'état de santé ou à la situation de la personne ayant une maladie chronique entraîne le besoin d'être présent en continu pendant une période de plusieurs semaines afin d'assurer le rétablissement ou l'adaptation et la mise en place de nouvelles mesures de soutien. Selon Mélanie Perroux, coordinatrice du RANQ, « les personnes proches aidantes devraient être en mesure de recevoir les prestations d'assurance-emploi selon les besoins réels et non selon la maladie. En assumant le rôle d'aidant intensivement durant

plusieurs semaines pour une personne étant dans une situation difficile, elles perdent souvent leur lien d'emploi, et beaucoup se retrouvent sans ressource ». Il faut noter aussi que ce sont majoritairement les femmes qui quittent leur emploi pour prendre soin d'un proche, et qui s'appauvrissent. Des mesures compensatoires, telle qu'une allocation canadienne de soutien aux proches aidants, quel que soit l'âge ou la maladie de la personne aidée, doivent être mis en place afin de réduire le fardeau financier leur incombant.

Le gouvernement se doit d'assurer une plus grande équité vis-à-vis des personnes proches aidantes et de reconnaître leur apport inestimable à la société par des gestes concrets.

### **Accès à la pétition**

- Pétition E-2121 (Prestations sociales)
- [petitions.noscommunes.ca](https://petitions.noscommunes.ca)
- <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-2121>

\*\*\*

**L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées «AQDR Saint-Michel»** a pour mission la défense des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes à la retraite.

**Le Temps d'une pause** est un organisme indépendant sans but lucratif qui offre depuis 2002 de l'aide aux personnes atteintes de déficits cognitifs de type Alzheimer en stade modéré à sévère et à leurs proches. Le Temps d'une pause veut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies de type Alzheimer et de celle de leurs proches.

Fondé en 2000, **le Regroupement des Aidants Naturels du Québec (RANQ)**, rassemble 87 membres et représente plus de 21 000 proches aidants à travers le Québec. Le RANQ a acquis une expertise auprès de tous les proches aidants et propose une stratégie nationale inclusive de soutien aux proches aidants.

-30-

**Pour plus d'informations, veuillez contacter: Mélanie Perroux, coordonnatrice générale, [coordination@ranq.qc.ca](mailto:coordination@ranq.qc.ca) 514 524 1959**